



Chauffeurs Bénévoles Ouest lausannois

## RAPPORT D'ACTIVITE 2020

### Présentation

Constituée le 7 décembre 2013, l'association à but non lucratif «Bénévole Mèbre - Sorge (BEMS)» est définie par ses statuts. Son champ d'action couvre le district de l'Ouest lausannois et son siège est à Bussigny.

Le BEMS fonctionne avec des bénévoles uniquement. Il est reconnu et soutenu financièrement aussi bien par les communes du district que par l'Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL).

Son but étant orienté principalement vers le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite habitant le district de l'Ouest lausannois, le BEMS propose :

- des transports à but médical et
- des transports de loisirs.

Sous la responsabilité d'un coordinateur, en collaboration avec le Bureau Transport Mobilité Réduite Lausanne (TMRL), la permanence téléphonique reçoit les demandes du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00. TMRL transmet la liste des demandes avant 12h30 aux coordinateurs qui planifient les courses et engagent les bénévoles.

### Activités 2020

#### Transports

Les courses aller/retour sans attente sont comptabilisées comme un unique trajet. Une courte attente avant le retour entraîne la comptabilisation de deux courses. La pandémie Coronavirus a ralenti fortement les activités durant cette année, avec deux mois d'arrêt pour confinement. Le tableau ci-dessous montre l'évolution sur l'année 2020 par rapport à l'exercice précédent :

Evolution de l'activité entre 2019 et 2020			
	2019	2020	Diff.
Nombre d'appels	4'760	2 867	-39.77%
Nombre de courses	7'224	3 848	-46.73%
Km parcourus	83'587	45 602	-45.44%
Nombre de bénéficiaires transportés	320	231	-27.81%

Depuis la reprise, après confinement, les demandes de transports de loisirs ont été supprimées. Seuls, les demandes à but médical proviennent de bénéficiaires aiguillés vers nos services par les CMS (centres médico-sociaux) de l'Ouest lausannois. Les statistiques des déplacements, par commune et par mois, jointes en annexe, renseigneront plus précisément sur les courses effectuées en 2020.

## **Administration - coordination**

La permanence téléphonique est assurée en collaboration avec le Bureau Transport Mobilité Réduite Lausanne (TMRL), La coordination est partagée entre plusieurs coordinateurs. Les tâches administratives telles que l'enregistrement des demandes de transports, la facturation, les statistiques, la comptabilité, les réunions etc., sont assurées par le coordinateur-responsable.

Les chauffeurs bénévoles ont mis à profit la possibilité de se rencontrer une fois, à l'occasion d'une séance proposée autour d'un café-croissant dans une salle privée de la région, et ainsi partager leurs expériences.

Un repas avec les conjoints, organisé le 8 octobre 2020 à l'Auberge Communale de St-Sulpice, dans une ambiance de partage convivial et agréable, a été sponsorisé par les dons de nos généreux bénéficiaires que nous remercions encore.

## **Effectifs**

Au 31 décembre 2020, le BEMS comptait 26\* bénévoles actifs dont :

1 coordinateur-responsable	3 coordinateurs	28 chauffeurs
3 administratifs	1 trésorier	

\*Plusieurs bénévoles ont une double activité, chauffeur et coordinateur par exemple. Durant l'année, nous avons recrutés 3 bénévoles et 2 personnes se sont engagées pour une période limitée. Nous regrettons la cessation d'activité de 4 chauffeurs et 2 bénévoles n'ont pas repris depuis le confinement.

## **Finances**

En 2020, les recettes du BEMS se sont élevées à CHF 37'389.00 et les dépenses à CHF 35'715.00 soit un excédent de recette de CHF 1'674.00. Le montant des recettes correspond au soutien que nous recevons de l'APREMADOL, de plusieurs communes et des dons de bénéficiaires pour un total de CHF 10'000.50. Il intègre également les courses qui sont facturées aux clients (CHF 27'388.50 sur la base des kilomètres effectivement parcourus) et dont le montant (CHF 27'841.50) est reversé aux chauffeurs bénévoles au titre de défraiement pour leur frais de véhicule. La différence (CHF 453.-) correspond à des versements arrondis de la part de certains bénéficiaires, à la perte sur créance suite au décès d'un bénéficiaire et aux factures 2020 non payées et portées aux débiteurs.

L'équilibre financier est assuré par le soutien généreux de l'Association pour la prévention et le maintien à domicile (APREMADOL) et de plusieurs communes de l'Ouest lausannois. L'association a ainsi pu compter en 2020 sur la généreuse participation des communes pour un soutien global de Fr. 1'400.-. Ces dons uniques auront permis de garder un capital et une situation financière saine. Les bénévoles ont ainsi pu continuer leurs activités en faveur de personnes à mobilité réduite de l'Ouest lausannois durant toute l'année 2020. Que chacun ici en soit sincèrement remercié.

Un grand merci va également aux bénéficiaires qui, suite aux vœux que nous leur avons envoyés en fin d'année, nous ont adressé des dons qui, cumulés à fin décembre 2020, se sont élevés à CHF 3'852.50.

Bussigny, le 31 janvier 2020

Le coordinateur-responsable  
Jean Baechler

Annexes :

- Statistiques 2020. Toutes les statistiques, par commune et par mois sont disponibles sur le site [www.bems.ch](http://www.bems.ch)